

Procès-verbal de Classement Performanciel P/MC
selon e-Cahier CSTB n°3562

Procès-verbal n°17-26065225/1 du 19 septembre 2017

Annule et remplace le PV n°16-26065225/1 du 14/12/2016
valable jusqu'au 31/12/2021, sauf annulation ou modification

REVETEMENT DE SOL A USAGE INDUSTRIEL

Système « Sikafloor Pronto RB 34 »
épaisseur nominale 3 mm

SYSTEME PRESENTE PAR : SIKA France SA
84 rue Edouard VAILLANT
BP 104 LE BOURGET
93351 LE BOURGET CEDEX

FORMULATEUR CONCEPTEUR : SIKA

DESCRIPTION DU SYSTEME :

Système de revêtement de sol à base de résine synthétique comprenant :

- le primaire constitué du mélange de la résine méthacrylate « Sikafloor 13 Pronto » (12,5 kg) et du catalyseur « Sika Pronto hardener » (0,375 kg) appliqué à raison de 500 g/m²,
- la couche de masse constituée du mélange de la résine méthacrylate « Sikafloor 14 Pronto » (25 kg) et du catalyseur « Sika Pronto hardener » (0,75 kg) et de charge « Sika Pronto filler » (50 kg) appliquée à raison de 3,4 kg/m², saupoudrée à refus de silice de granulométrie 0,4-0,9 mm.
- la couche de regarnissage constituée de la résine méthacrylate « Sikafloor 16 Pronto » (25 kg) et du catalyseur « Sika Pronto hardener » (0,5 kg) et de pigment « Sika Pronto pigment » (2,8 kg), appliquée à raison de 540 g/m².

CARACTERISTIQUES OBTENUES (Dossiers CSTB n° 16-26065225 et 17-26065225)

Cf. récapitulatif joint en annexe :

Caractéristiques d'identification :

Epaisseur totale moyenne : 3,40 mm
Masse surfacique totale moyenne : 5 433 g/m²
Rapport Masse (kg/m²) / Epaisseur (mm) : 1,60

Classement performanciel du système décrit, dans les conditions normales de température et d'entretien :

P/M

i	p	r	u
2	3	2	4

P/C

a1	a2	b1	b2	s1	s2	s3	s4	s5
3	3	3	2	3	0	2	3	3

"i" pour choc (impact) ; "p" pour poinçonnement ; "r" pour ripage ; "u" pour usure par roulage.
a1 = acide acétique à 10%, a2 = acide sulfurique à 20%, b1 = soude caustique à 20%, b2 = amines et leurs sels
s1 = méthanol, s2 = trichloréthylène, s3 = essences, s4 = huile de moteur, s5 = liquide de frein.

ou, de façon simplifiée :

P / M 2.3.2.4 - **P / C** 3.3.3.2.3.0.2.3.3

Le classement a été obtenu sur support béton tel que prescrit par la norme NF P 11-213-1 (DTU 13.3-1, « Dallages à usage industriel ou assimilés », dosé à 350 kg/m³ de ciment CEM II / B-M (LL-S) 32,5 R, de classe C25/30.

Adhérence sur béton humide selon le Guide Technique Sols à usage industriel n°3577_V3 : satisfaisant

Le Technicien responsable des essais

L'Ingénieur responsable de secteur

Christophe MICHEL

Gilbert FAU

Le présent procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques des maquettes soumises aux essais, préparées et réalisées avec les composants décrits et dans les conditions précisées en annexe mais ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994. Il comporte 1 page et 1 annexe (2 pages).

La liste des procès-verbaux en cours de validité est tenue à jour par le CSTB et disponible sur le site www.cstb.fr.